

L'alternance, une opportunité de choix dans un contexte de crise

Certes le climat est anxiogène. L'insertion des jeunes sur le marché du travail se dégrade. L'image d'une génération à l'arrêt, voire sacrifiée, correspond à un ressenti largement partagé. Il n'en reste pas moins une réalité, très positive celle-ci : de formidables opportunités se dessinent et se déploient pour notre jeunesse, notamment grâce à l'alternance.

La France propose enfin une vraie culture en matière d'alternance. Les entreprises propulsent leurs potentiels sur la formation, avec l'alternance désormais revendiquée comme une voie de l'excellence. Elles s'engagent avec leur CFA afin de proposer à nos jeunes un environnement positif, qui soit prêt à les accueillir avec des parcours construits et cohérents, des contrats de qualité et, à la clé, un taux de réussite au diplôme proche du 100 % très prometteur pour leur avenir. Ces CFA ont en effet vocation à faire le lien entre les besoins territoriaux opérationnels et l'évolution des métiers pour que, toujours, l'alternance reste un levier de qualité.

L'augmentation de l'apprentissage en 2020 et 2021 est historique. Elle est pour partie liée au transfert de contrats de professionnalisation, mais également au dynamisme engendré par la loi Avenir professionnel. Celle-ci a rapproché la carte du besoin des entreprises en la libérant d'un contexte territorial auparavant défini par les régions.

La plateforme gouvernementale « Un jeune, une solution » a vocation à ne laisser aucun jeune de moins de 30 ans sur le bord de la route. Elle a permis de signer plus de 500 000 contrats d'apprentissage en 2020. Parmi les entreprises y ayant une part active, le Groupe La Poste, par le biais de son CFA Formaposte, y propose plus de 4700 offres. Il faut dire que l'apprentissage est une tradition bien ancrée au sein du groupe, depuis 1994, avant que le CFA n'existe. Cette orientation représente aussi une opportunité pour les jeunes.

La Loi Pacte 2019, en donnant l'occasion aux entreprises de définir leur raison d'être, donc des engagements sociétaux – et l'alternance et l'apprentissage font partie de ces engagements – permet là encore de propulser l'alternance et de rebondir dans ce contexte de crise. Cela a été l'occasion pour le Groupe La Poste de concrétiser ses engagements RSE de longue date en définissant sa raison d'être (« Au service de tous, utile à chacun, La Poste entreprise de proximité humaine et territoriale développe les échanges et tisse des liens essentiels en contribuant aux biens communs de la société toute entière ») et de devenir une entreprise à mission. Toutes les entreprises choisissant de s'engager dans cette démarche d'engagement sociétal apportent assurément une contribution remarquable au développement de l'alternance. La voie est engagée.

La Loi Pacte n'a finalement rien inventé : l'Allemagne, qui fait référence en matière d'apprentissage avait déjà inscrit dans sa Loi fondamentale de 1949 que la propriété engageait, et donc que l'entreprise avait la responsabilité de contribuer à la collectivité. C'est bien cette idée qui est d'actualité au travers de la crise que nous traversons et que la Loi Pacte ne fait que mettre en exergue. L'entreprise a effectivement une mission citoyenne. A elle d'être une entreprise de proximité, d'assurer des missions évolutives, avec un ancrage territorial fort nécessitant une contribution forte à la collectivité dans son ensemble. Le Groupe La Poste s'y emploie au travers de son plan stratégique pour 2030.

Plusieurs sujets dessinent à présent l'avenir et parmi eux, le numérique et une ingénierie de formation pour une alternance évolutive. Le numérique, tout d'abord, est destiné à

prendre davantage de place au sein de l'alternance, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, tout comme les démarches de recherche. L'enjeu n'est pas seulement technologique, il est essentiellement pédagogique, avec une culture du numérique pour une formation hybride intégrant des temps de formation par le numérique, du distanciel, du e-learning, etc. C'est somme toute un nouvel état d'esprit à insuffler, avec des logiques impliquant échanges, co-construction et création. C'est ici que l'ingénierie de formation et l'accompagnement à l'ingénierie des métiers prend tout son sens. La formation par alternance doit être en capacité de toujours coller à la réalité terrain en faisant évoluer ses parcours de formation et ses diplômes. A titre d'exemple, en dix ans, le diplôme de facteur a changé trois fois afin de le faire évoluer sur ses nouvelles missions. C'est une force incontestable de l'alternance que de pouvoir se projeter vers un diplôme ayant de l'avenir. C'est l'assurance pour les entreprises d'accueillir des alternants sur les métiers qu'ils vont pratiquer et qui correspondront toujours à leurs besoins.